



AUGROS COSMETIC PACKAGING

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2023

DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES
DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Alençon, le 19 octobre 2023

Monsieur Didier BOURGINE
Président du Directoire

Madame Céline HOULLIER
Membre du Directoire
Directrice Administrative et Financière

Table des matières

A. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2023	4
1. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT LES SIX PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE ET INCIDENCE DE CES DERNIERS SUR LES COMPTES SEMESTRIELS (PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023) :	4
1.1 Assemblée générale.	4
1.2 Financement bancaire.	4
1.3 Conflit russo-ukrainien.	4
1.4 Tension sur les approvisionnements et inflation.	4
2. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE AUGROS COSMETIC PACKAGING AU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE 2023 (PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023).	5
2.1. Principes et méthodes comptables.	5
2.3 Description des risques et incertitudes au cours du 1^{er} semestre 2023.	5
2.4 Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.	5
2.5 Principales transactions avec les parties liées.	5
3. PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2023	6
B. COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2023	7
I. – Bilan (en euros).	7
II. - Compte de résultat (en euros).	9
III. – Tableau des flux de trésorerie.	10
IV. - Tableau des variations de capitaux propres cumulées du début de l'exercice à la fin de la période intermédiaire - Tableau des variations de capitaux propres de l'exercice précédent.	11
V. – Annexe des comptes individuels semestriels.	12
C. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2023	24

A. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2023**1. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT LES SIX PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE ET INCIDENCE DE CES DERNIERS SUR LES COMPTES SEMESTRIELS (PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023) :**

Le premier semestre 2023, a continué à bénéficier du dynamisme des industries du Luxe, particulièrement Parfums et Soins qui sont les deux secteurs principaux d'activité d'AUGROS. Toutefois, la performance économique a souffert de la monopolisation des équipes avec les différents interlocuteurs suite à l'incendie partiel de la ligne de laquage qui ne sera réparée qu'en fin d'année après des négociations avec les assurances qui ont durées 10 mois.

Le Chiffre d'Affaires cumulé au 30 juin plus le carnet livrable sur 2023 annonce une croissance de 8% par rapport à 2022. Cette croissance sera réalisée sans l'apport de la nouvelle ligne de laquage automatisée dont la réparation s'achèvera fin 2023.

1.1 *Assemblée générale.*

Au cours du 1^{er} semestre, la société AUGROS COSMETIC PACKAGING a tenu une assemblée générale ordinaire annuelle le 26 mai 2023 au cours de laquelle, outre l'approbation des comptes sociaux au 31 décembre 2022, elle a notamment procédé à l'approbation de la politique de rémunération des membres du Directoire et du Conseil de surveillance et au renouvellement du mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Sylvain Laporte.

1.2 *Financement bancaire.*

Au cours du 1^{er} semestre, AUGROS COSMETIC PACKAGING a signé un contrat de prêt bancaire d'un montant principal de 450 000 euros avec la Caisse d'Epargne Normandie au titre du financement du plan de prévention (Usines Alençon et Le Theil) afin de permettre la poursuite de l'assurance multirisque de la Société auprès d'AXA. La somme débloquée au 25/04/2023 est de 235 280 euros.

1.3 *Conflit russo-ukrainien.*

L'exercice en cours, ouvert le 1^{er} janvier 2023, est marqué par le conflit armé entre l'Ukraine et la Russie. La société AUGROS COSMETIC PACKAGING n'opère ni en Ukraine, ni en Russie mais reste attentive aux effets indirects du conflit et des sanctions imposées à la Russie sur ses activités. A la date d'arrêt des comptes semestriels, l'incidence du conflit sur l'activité d'AUGROS COSMETIC PACKAGING a été d'entraîner une hausse sensible des prix de l'énergie.

1.4 *Tension sur les approvisionnements et inflation.*

Au cours du 1^{er} semestre, la société AUGROS COSMETIC PACKAGING a continué de faire face à une hausse des prix des matières premières, des transports et du coût de l'énergie dans un contexte de tensions de certains matériaux.

1.5 *Réfection Ligne UV6 Pole Traitement de Surface*

L'incendie partiel de la Ligne « UV6 » non encore réceptionnée fin 2022 (24 octobre) ne sera réparée que fin 2023. Cette situation aura un impact défavorable sur la croissance de notre résultat annuel qui prévoyait une production industrielle sur la période Septembre - Décembre 2023.

AUGROS COSMETIC PACKAGING

2. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE AUGROS COSMETIC PACKAGING AU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE 2023 (PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023).

L'activité de la société AUGROS COSMETIC PACKAGING a notamment été marquée par les événements suivants :

L'activité semestrielle est en croissance à deux chiffres à +13% portée par les lancements 2022 de produits nouveaux d'une part et une activité de réassorts soutenue d'autres parts. Cette situation dynamique est caractéristique du segment Luxe de la parfumerie cosmétique et amplifiée chez AUGROS COSMETIC PACKAGING qui opère sur ce marché.

Comparée au premier semestre 2019 avant COVID, la croissance s'élève à 30%.

2.1. Principes et méthodes comptables.

Les comptes semestriels au 30 juin 2023 sont établis en Euros et en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), à jour des différents règlements homologués à la date d'établissement des comptes semestriels.

2.2. Activité en matière de recherche et de développement.

Nous continuons nos investissements d'automatisation sur le site d'Alençon permettant de fiabiliser nos processus et de garantir la qualité de nos produits au-delà du bénéfice de productivité.

La société AUGROS COSMETIC PACKAGING continue les mises en conformité sur ses deux sites, requises par l'évolution des normes de sécurité et des normes évolutives de l'environnement.

2.3 Description des risques et incertitudes au cours du 1^{er} semestre 2023.

Une description des risques et incertitudes figure aux paragraphes 6.1.2 « Mise en œuvre du contrôle interne » et 7 « Analyse des principaux risques » du rapport financier annuel de la société AUGROS COSMETIC PACKAGING publié le 28 avril 2023.

2.4 Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Aucun risque connu à ce jour

2.5 Principales transactions avec les parties liées.

- Transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice en cours et ont influé significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur durant les six premiers mois : néant.
- Modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier rapport annuel qui pourrait influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur durant les six premiers mois de l'exercice en cours : néant

AUGROS COSMETIC PACKAGING

3. PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2023

Le Chiffre d'Affaires cumulé au 30 juin plus le carnet livrable sur 2023 annonce une croissance de 8% par rapport à 2022.

Cette croissance sera réalisée sans l'apport de la nouvelle ligne de laquage automatisée dont la réparation s'achèvera fin 2023.

Didier BOURGINE
Président du Directoire

Céline HOULLIER
Membre du Directoire

Andreea BRADEAN-BOURGINE
Membre du Directoire

Steve FABLET
Membre du Directoire

AUGROS COSMETIC PACKAGING
B. COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2023
I. – Bilan (en euros).

BILAN ACTIF (en €)	30/06/2023		Net	31/12/2022
	Brut	Amort. & Prov		Net
Capital souscrit non appelé (0)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels	228 244	226 752	1 493	2 988
Fonds commercial	445 239	201 321	243 918	243 918
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Terrains				
Constructions	191 849	183 124	8 725	10 021
Installations tech., matériel et outillage indust.	8 344 093	4 693 720	3 650 373	4 033 079
Autres immobilisations corporelles	1 060 122	931 174	128 949	145 663
Immobilisations corporelles en cours	1 770 841	0	1 770 841	1 317 652
Avances et acomptes				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	18 500		18 500	18 500
Prêts				
Autres immobilisations financières	143 098		143 098	143 098
TOTAL (I)	12 201 986	6 236 090	5 965 896	5 914 919
ACTIF CIRCULANT				
Matières premières et autres approvisionnements	1 014 375	19 895	994 480	1 033 933
En-cours de production (biens et services)	796 411	60 630	735 781	941 781
Produits intermédiaires et finis	334 965	54 402	280 563	196 071
Avances & Acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	2 176 034		2 176 034	1 347 322
Autres créances	2 371 562		2 371 562	1 461 747
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	353 190	287 034	66 156	66 156
Disponibilités	295 363		295 363	1 802 288
Charges constatées d'avance	989 465		989 465	812 954
TOTAL (II)	8 331 366	421 961	7 909 405	7 662 253
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
(III)	2 087		2 087	4 174
Primes de remboursements des obligations				
(IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	20 535 439	6 658 051	13 877 388	13 581 346

BILAN PASSIF (en €)	30/06/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation	2 909 500	2 909 500
Réserve légale	221 391	221 391
Réserve statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-13 191	-633 098
Résultat de l'exercice	94 084	619 907
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	3 411 785	3 317 701
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	150 000	150 000
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	150 000	150 000
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 297 434	3 590 756
Découverts bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières associés	276	276
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	200 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 042 726	5 144 439
Dettes fiscales et sociales	1 770 909	1 301 161
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 258	77 014
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	10 315 603	10 113 646
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF	13 877 388	13 581 346

AUGROS COSMETIC PACKAGING
II. - Compte de résultat (en euros).

COMPTE DE RESULTAT (en €)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Production vendue biens	11 225 593	9 427 113	19 095 315
Production vendue services	327 699	774 170	1 361 447
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	11 553 291	10 201 283	20 456 762
Production stockée	-120 025	265 616	485 531
Production immobilisée	152 630		628 382
Subventions d'exploitation	0	480 000	480 000
Reprises sur provisions	133 444	47 944	47 944
Transferts de charges	6 813	17 935	28 015
Autres produits	0	1	3
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	11 726 153	11 012 779	22 126 637
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 833 723	2 693 584	5 614 244
Variation de stocks des matières premières et autres prov°	39 453	-369 643	-275 809
Autres achats et charges externes	4 248 014	3 932 327	7 912 119
Impôt, taxes et versements assimilés	139 502	125 555	327 778
Salaires et traitements	2 572 010	2 424 898	4 672 559
Charges sociales	1 190 195	1 008 365	2 065 588
Dotations aux amortissements sur immobilisations	402 212	431 247	862 453
Dotations aux amortissements sur charges à répartir	2 087	2 087	4 174
Dotations aux provisions sur actif circulant	134 927	152 147	133 444
Autres charges	10	12 001	12 007
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	11 562 134	10 412 566	21 328 557
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	164 020	600 213	798 080
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations et provisions et transfert de charges			6 556
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	0	0	6 556
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov°			
Intérêts et charges assimilées	77 749	34 915	84 740
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	77 749	34 915	84 740
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-77 749	-34 915	-78 184
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I+II+III+IV)	86 270	565 299	719 896
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 253	27 007	109 455
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	11 253	27 007	109 455
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 439	40 784	59 444
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			150 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 439	40 784	209 444
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	7 814	-13 777	-99 989
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I+III+V)	11 737 406	11 039 786	22 242 648
Total des charges (II+IV+VI)	11 643 322	10 488 265	21 622 741
RESULTAT NET	94 084	551 521	619 907

III. – Tableau des flux de trésorerie.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (en €)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Résultat net	94 084	551 521	619 907
Amortissement immobilisations	402 212	431 247	862 453
Marge brute d'autofinancement MBA	496 297	982 768	1 482 360
Amortissement charges à répartir	2 087	2 087	4 174
Reprises de provisions	-133 444		
Dotations aux provisions	134 927		150 000
Capacité d'autofinancement CAF	499 867	984 855	1 636 534
Stocks	159 478	-531 056	-675 840
Créances d'exploitation	-1 915 037	-3 091 834	-1 047 796
Dettes d'exploitation	541 416	2 445 875	2 756 574
Variation de BFR	-1 214 143	-1 177 015	1 032 938
Flux nets de trésorerie liés à l'exploitation a	-714 276	-192 160	2 669 472
Acquisitions d'immobilisations	-300 559	-250 853	-417 008
Investissements via la production immobilisée	-152 630		-628 382
Fournisseurs d'immobilisations	-46 137		
Flux nets de trésorerie liés aux investissements b	-499 326	-250 853	-1 045 390
Emissions d'emprunt bancaires	235 280		173 191
Remboursements d'emprunt	-550 069	-252 673	-777 341
Prêts garantis par l'Etat			
Variations des comptes courants d'associés			
Flux nets de trésorerie liés aux financements c	-314 790	-252 673	-604 151
Variation de trésorerie a+b+c	-1 528 392	-695 686	1 019 932
Trésorerie d'ouverture	1 861 437	841 506	841 506
Trésorerie de clôture	333 045	145 820	1 861 437
Variation de trésorerie	-1 528 392	-695 686	1 019 932

AUGROS COSMETIC PACKAGING
IV. - Tableau des variations de capitaux propres cumulées du début de l'exercice à la fin de la période intermédiaire - Tableau des variations de capitaux propres de l'exercice précédent.

(En €)	31/12/2022	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	30/06/2023
Capital social ou individuel	200 000			200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0			0
Ecart de réévaluation	2 909 500			2 909 500
Réserve légale	221 391			221 391
Report à nouveau	-633 098	619 907		-13 191
Résultat de l'exercice	619 907	-619 907	94 084	94 084
CAPITAUX PROPRES	3 317 701	0	94 084	3 411 785

(En €)	31/12/2021	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	31/12/2022
Capital social ou individuel	200 000			200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0			0
Ecart de réévaluation	2 909 500			2 909 500
Réserve légale	221 391			221 391
Report à nouveau	-670 413	37 315		-633 098
Résultat de l'exercice	37 315	-37 315	619 907	619 907
CAPITAUX PROPRES	2 697 793	0	619 907	3 317 701

Le capital social est composé comme suit :

Catégorie de titres	Nombres de titres			Valeur nominale
	A clôture exercice	Créés pendant exercice	Remboursés pendant exercice	
Actions ordinaires (1)	1 427 458			0,14 €

(1) Dont 11 920 actions propres détenues par la société (valeur nette 66 K€)

V. – Annexe des comptes individuels semestriels.

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de la situation semestrielle du 30 juin 2023 dont le total est de 13.877.388 euros et au compte de résultat de l'exercice, dégagant un bénéfice de 94.084 euros.

La situation a une durée de 6 mois recouvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2023. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante de la situation semestrielle.

1. Faits caractéristiques de l'exerciceActivité du 1^{er} semestre 2023 :

Le chiffre d'affaires s'élève à 11 553 K€, contre 10 201 K€ au 1er semestre 2022, soit une hausse de 13% portée par les lancements 2022 de produits nouveaux d'une part et une activité de réassorts soutenue d'autres parts. Cette situation dynamique est caractéristique du segment Luxe de la parfumerie cosmétique et amplifiée chez AUGROS COSMETIC PACKAGING qui opère sur ce marché.

Le résultat net est ainsi passé d'un profit de 552 K€ sur le 1^{er} semestre 2022 à un bénéfice de 94 K€ sur le 1^{er} semestre 2023.

Autres faits marquants de l'exercice :**➤ Conflit russo-ukrainien.**

L'exercice en cours, ouvert le 1^{er} janvier 2023, est marqué par le conflit armé entre l'Ukraine et la Russie. La société AUGROS COSMETIC PACKAGING n'opère ni en Ukraine, ni en Russie mais reste attentive aux effets indirects du conflit et des sanctions imposées à la Russie sur ses activités. A la date d'arrêté des comptes semestriels, l'incidence du conflit sur l'activité d'AUGROS COSMETIC PACKAGING a été d'entraîner une hausse sensible des prix de l'énergie.

➤ Tension sur les approvisionnements et inflation.

Au cours du 1^{er} semestre, la société AUGROS COSMETIC PACKAGING a continué de faire face à une hausse des prix des matières premières, des transports et du coût de l'énergie dans un contexte de tensions de certains matériaux.

➤ Réfection Ligne UV6 Pole Traitement de Surface

L'incendie partiel de la Ligne « UV6 » non encore réceptionnée fin 2022 (24 octobre) ne sera réparée que fin 2023. Cette situation aura un impact défavorable sur la croissance de notre résultat annuel qui prévoyait une production industrielle sur la période septembre - Décembre 2023.

2. Evènements postérieurs à la clôture

La société Augros Cosmetic Packaging est soumise à un contrôle fiscal dont les risques ne sont pas encore connus à ce jour.

La transmission des actions gratuites évoquées lors de l'assemblée du 23 mai 2023 sont enregistrées en juillet 2023, date de toutes les formalités administratives.

3. Perspectives du 2nd semestre 2023

Le Chiffre d'Affaires cumulé au 30 juin plus le carnet livrable sur 2023 annonce une croissance de 8% par rapport à 2022.

Cette croissance sera réalisée sans l'apport de la nouvelle ligne de laquage automatisée dont la réparation s'achèvera fin 2023.

4. Règles et méthodes comptables

4.1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes semestriels au 30 juin 2023 sont établis en Euros et en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), modifié par le règlement ANC n°2020-09 du 4 décembre 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4.2. Application de la réglementation sur les fonds commerciaux

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis (cf. : §4.5 « Immobilisations incorporelles »)

Un test de dépréciation sera réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PG art.214-15 modifié).

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne seront jamais reprises (PCG art.214-19 modifié).

4.3. Réévaluation Libre

En date du 25/11/2016, la société AUGROS COSMETICS PACKAGING avait procédé à une réévaluation de son actif immobilisé. Les valeurs de réévaluation de matériel industriel et d'agencements de matériels industriels ont été retenues sur la base d'un rapport d'expert. Les autres actifs corporels ont été retenus pour leur valeur nette comptable.

Les conclusions de ce rapport ont fait ressortir une évaluation brute de l'actif immobilisé, pour la partie matériel industriel et Agencement des matériels industriels, à hauteur de 4 974 K€. Compte tenu d'une Valeur Nette Comptable de ces immobilisations réévaluées de 700 K€ au 25/11/2016, la réévaluation de ces actifs ressortait à 4 274 K€, affecté aux capitaux propres en compte « Ecart de réévaluation ». Fiscalement, cette opération avait généré une réintégration fiscale pour le montant de l'écart de réévaluation.

Ces écarts de réévaluation ont été réduits de 1.364 K€ pour être portés à 2.910 K€ à la suite d'une opération de restructuration des capitaux propres sur les exercices précédents.

Ces immobilisations réévaluées ont fait l'objet d'un amortissement selon les durées préconisées dans le rapport de l'expert, à savoir entre 5 et 15 ans, la société ayant retenu, par prudence, une durée maximale de 10 ans.

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Ainsi, la société avait constaté au 31/12/2016 un changement d'estimation relatif aux plans d'amortissement des immobilisations réévaluées.

4.4. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.5. Immobilisations incorporelles

Seuls les frais de développement sont inscrits au bilan lorsqu'ils se rapportent à la création et au développement de nouveaux procédés de fabrication destinés à favoriser l'émergence de nouveaux produits. Ces frais ne sont activés que pour autant qu'ils se composent de coûts directs et qu'ils soient individualisés et imputables à une production dont la rentabilité future est raisonnablement estimée.

Les brevets industriels figurant à l'actif font tous l'objet d'une protection juridique, et sont tous exploités, générant chiffre d'affaires et marge, ils sont amortis de façon linéaire sur une durée de 5 ans.

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Historiquement, les fonds de commerce du site du Theil sont dépréciés à 100% et ceux du site d'Alençon ne le sont pas.

Au 31/12/2022, les fonds de commerce de la société AUGROS ont été évalués sur la base du cours de bourse. In fine, la valorisation du fonds de commerce de la société ressortait à une valeur sensiblement supérieure à la valeur nette comptable de 244 K€. Par conséquent aucune dépréciation complémentaire n'a été constatée sur l'exercice.

Au 30/06/2023, aucune dépréciation complémentaire n'est constatée, compte tenu du test de dépréciation réalisé à la clôture des comptes annuels.

4.6. Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, hors frais d'acquisitions. Les amortissements pour dépréciations sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Catégorie	Durée
Constructions	20 ans
Agencements, aménagements	3 à 10 ans
Matériel industriel	5 à 12 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

4.7. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur valeur historique (d'acquisition ou d'apport). La société a acquis en 2021 pour 18 500 € d'actions du GIE Joyenval.

4.8. Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme annoncé.

4.9. Titres de placement

En matière de valeurs mobilières de placement, la valeur d'inventaire est déterminée différemment selon qu'il s'agisse de titres cotés ou non cotés :

Les titres cotés sont appréciés à la date de clôture en fonction du cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

Les titres non cotés sont appréciés en fonction de la situation patrimoniale et de la valeur de rendement à court terme des sociétés concernées. Au 30 juin 2023, le groupe ne possède pas de placement de société non cotée. Les titres de sociétés cotées détenus sont ses propres titres et à la clôture, la valeur historique (valeur d'acquisition) est comparée au cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture.

4.10. Créances clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte des risques de non-recouvrement. Dans le cadre du recours au Factor, les créances cédées sont comptabilisées au crédit d'un compte client spécifique, compte qui est soldé avec le compte client dit « classique » lors du règlement par le client au Factor. Les créances cédées au factor sont donc comptabilisées en diminution des créances inscrites à l'actif.

4.11. Transactions en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération (taux de change mensuel standard, basé sur les cours observés à la fin du mois précédent, ou bien sur le taux de conversion connu lorsqu'il existe une couverture de change).

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de cette actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au sein du poste « Ecart de conversion », lorsqu'il s'agit de monnaies exclues de la zone Euro. Les pertes latentes de change, non compensées, font l'objet d'une provision pour risques.

4.12. Attribution d'actions gratuites

Une autorisation d'attribution d'un maximum de 10.000 actions gratuites existantes, a été approuvée par l'Assemblée Générale mixte du 30 mai 2022. Le Directoire a attribué 3.000 actions auto détenues par décision du 23 mai 2023.

Cette attribution d'actions gratuite n'a aucun impact sur le compte de résultat du 1^{er} semestre 2023.

4.13. Crédit d'impôt recherche

Aucun crédit d'impôt recherche n'a été constaté dans les comptes de la société au titre du premier semestre 2023.

4.14. Indemnités de fin de carrière

L'engagement hors bilan pour un montant de 613 K€ a été déterminé au 31/12/2022 sur la base des hypothèses suivantes :

- utilisation de la méthode rétrospective des unités de crédits projetées ;
- application de la convention collective de la plasturgie ;
- taux d'actualisation IBOXX : 3.77% ;
- taux annuel de progression des salaires : 2% ;
- taux annuel de turn-over : 5% jusqu'à 50 ans, 0% au-delà ;
- taux de charges sociales : 38% ;
- table de mortalité : INSEE 2017 ;

AUGROS COSMETIC PACKAGING

- âge de départ à la retraite : 64 ans.

L'indemnité de fin de carrière indiquée en hors bilan n'a pas été réévaluée au 30 juin 2023 considérant, que les mouvements de personnel et de masse salariale entre la dernière clôture et la situation présentée n'étaient pas significatifs.

4.15. Impôt sur les résultats

L'impôt sur le résultat est déterminé sur la base du résultat unique de la société.

4.16. Eléments concernant les entreprises liées

Au cours du premier semestre 2023, aucune transaction n'a été réalisée avec des entreprises liées.

4.17. Sûretés réelles

Pas de cautions sur locations immobilières

1. Notes sur le bilan

5.1. Immobilisations – valeurs brutes

(En €)	31/12/2022	Entrées	Sorties	Virement poste à poste	30/06/2023
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	673 483				673 483
Total I	673 483	0			673 483
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	191 849				191 849
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 344 093				8 344 093
Instal° générales , agencements et aménagements divers	725 268				725 268
Matériel de transport	11 357				11 357
Matériel de bureau et informatique, mobilier	323 497				323 497
Emballages récupérables et divers					
Avances et acomptes					
Immobilisations en cours	1 317 652	453 190			1 770 841
Total II	10 913 715	453 190			11 366 905
Immobilisations financières :					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations	18 500				
Autres titres immobilisés					0
Prêts et autres immobilisations financières	143 098				143 098
Total III	161 598	0			161 598
Total général (I+II+III)	11 748 796	453 190			12 201 986

AUGROS COSMETIC PACKAGING
5.2. Immobilisations – amortissements

(En €)	31/12/2022	Dotations	Sorties	Reprises	30/06/2023
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	426 577	1 496			428 073
Total I	426 577	1 496			428 073
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	181 828	1 296			183 124
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 311 014	382 706			4 693 720
Instal° générales , agencements et aménagements divers	655 899	9 877			665 776
Matériel de transport	7 949	325			8 274
Matériel de bureau et informatique, mobilier	250 612	6 512			257 124
Emballages récupérables et divers					
Avances et acomptes					
Total II	5 407 302	400 716			5 808 018
Immobilisations financières :					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
Total III					
Total général (I+II+III)	5 833 879	402 211			6 236 090

AUGROS COSMETIC PACKAGING
5.3. Provisions

(En €)	31/12/2022	Dotations	Reprises	30/06/2023
Provisions réglementées :				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Total I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges :				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations				
Autres provisions pour risques et charges	150 000			150 000
Total II	150 000	0	0	150 000
Dépréciations sur actifs circulants				
Dépréciation stocks et en-cours	133 444	134 927	133 444	134 927
Dépréciations comptes clients				0
Dépréciations sur autres créances				0
Dépréciations sur actions propres	287 034			287 034
Total III	420 478	134 927	133 444	421 961
Total général (I+II+III)	570 478	134 927	133 444	571 961

5.4. Créances et dettes - échéances

(En €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	143 098		143 098
De l'actif circulant :			
Créances clients	2 176 034	2 176 034	
Clients douteux ou litigieux			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	28 361	28 361	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	136 729	136 729	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteur divers	2 206 471	2 206 471	
Charges constatées d'avance	989 465	989 465	
Total	5 680 159	5 537 061	143 098

AUGROS COSMETIC PACKAGING

(En €)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'étab° de crédit (1)	3 268 960	1 043 520	1 990 160	235 280
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	28 475	28 475		
Avances et acomptes reçus		0		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 042 726	5 042 726		
Personnel et comptes rattachés	716 989	716 989		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	914 951	914 951		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée		0		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	138 969	138 969		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	276	276		
Autres dettes	204 258	204 258		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	10 315 603	8 090 164	1 990 160	235 280
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	235 280			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	550 069			
(2) Emprunt, dettes contractées auprès des associés				

Détail des dettes financières :

Au 30/06/2023, les emprunts et dettes financières comprennent :

- Emprunt à la BPI 300 K€ : prêt consenti en décembre 2018. Le capital restant dû au 30 juin 2023 est de 188 K€.
- Des emprunts bancaires souscrits en 2019 pour un montant de 900 K€ destinés à financer la nouvelle installation automatisée de métallisation sous vide par « sputtering ». Le capital restant dû au 30 juin est de 203 K€.
- Des prêts garantis par l'Etat (PGE) octroyés en 2020 dans le cadre de la crise sanitaire Covid19, pour un montant total de 4 200 K€. Deux des quatre PGE ont été octroyés en avril 2020 (2 200K), les deux autres en septembre 2020 (2 000 K€). L'un des quatre PGE, souscrit auprès de la BNP (1 000K€), a été remboursé sur l'exercice 2021. Le solde restant dû au 30/06/2023 est de 2 400K€.
- Un emprunt CRCA pour un montant de 250 K€ octroyé en septembre 2020. Le capital restant dû au 30 juin 2023 est de 114 K€.
- Au cours du 1er semestre, AUGROS COSMETIC PACKAGING a signé un contrat de prêt bancaire d'un montant principal de 450 000 euros avec la Caisse d'Epargne Normandie au titre du financement du plan de prévention (Usines Alençon et Le Theil) afin de permettre la poursuite de l'assurance multirisque de la Société auprès d'AXA. Une partie de l'emprunt a été débloquée au 25/04/2023 (235K€).

AUGROS COSMETIC PACKAGING

5.5. Produits à recevoir et charges à payer

(En €)	30/06/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	1 119 334	1 035 937
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	1 119 334	1 035 937

(En €)	30/06/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab° de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 221	498 962
Dettes fiscales et sociales	920 412	663 171
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	1 132 633	1 162 133

5.6. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Charges à répartir sur plusieurs exercices	30/06/2023	31/12/2022
Commissions et frais sur émission d'emprunts	2 087	6 261
Total	2 087	6 261

5.7. Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	30/06/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (plus-value sur lease-back)		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	0	0

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Charges constatées d'avance	30/06/2023	31/12/2022
Charges d'exploitation	989 465	812 954
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	989 465	812 954

5.8. Situation fiscale latente

(En K€)	30/06/2023	31/12/2022
Crédit à imputer		
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables	5 609 109	5 703 193
Moins-values à long terme		
Différences temporaires		
Allègement de la dette future d'impôts		
Total	5 609 109	5 703 193

5.9. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques a été constatée sur l'exercice et concerne le litige avec l'ancien fournisseur Engie. Une provision de 150 K€ a été constituée correspondant à la meilleure estimation de la sortie probable de ressources de la société dans le cadre des discussions sur les indemnités de ruptures de contrat que la société accepterait de verser à Engie.

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Ventilation du chiffre d'affaires – Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

A – Par nature

Nature du chiffre d'affaires (en €)	Montant	Pourcentage
Production et conception emballage	11 128 829	96%
Outillage	223 280	2%
Produits annexes	201 182	2%
Total chiffre d'affaires	11 553 291	100%

B - Par zone géographique

(En €)	30/06/2023			30/06/2022
	France	Exportation	Total	Total
Chiffre d'affaires :				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	10 765 523	460 070	11 225 593	19 095 315
Production vendue (services)	327 699		327 699	1 361 447
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11 093 222	460 070	11 553 291	20 456 762

6.2. Détail du résultat financier

(En €)	30/06/2023	30/06/2022
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions et transfert de charges		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	77 749	34 915
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	77 749	34 915
RESULTAT FINANCIER	-77 749	-34 915

6.3. Détail du résultat exceptionnel

(En €)	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 253	27 007
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 253	27 007
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 439	40 784
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 439	40 784
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 814	-13 777

7. Autres informations
7.1. Effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein au 30/06/2023 se présente comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022
EFFECTIF MOYEN	152	163

7.2. Liste des filiales et participations

La société ne détient pas de participations significatives au 30/06/2023.

7.3. Reconnaissance du revenu

Les revenus de la société sont reconnus lors du transfert du contrôle du bien du client. Le contrôle est transmis à une date précise et intervient lors de la livraison au client. Compte tenu de l'activité de la société, il n'y a pas de contrôle transmis en continu au client. La société n'est par ailleurs par concernée par les contrats à long terme.

7.4. Engagements hors bilan

Engagements donnés

Garanties attachées à l'emprunt BPI contracté sur l'exercice 2019 pour 300 K€

- Nantissement du fonds de commerce exploité à Cerise, rue de l'Expansion
- Assurance décès PTIA sur la tête de M. Bourguine dans la limite de 300 000 €

Garanties attachées à l'emprunt Banque Postale contracté sur l'exercice 2019 pour 300 K€ :

- Nantissement de fonds de commerce – montant de la garantie de 187 500 euros (solde au 30/06/2023)
- Garantie OSEO / BPI – montant de la garantie 40%, soit 75 000 euros

Garanties attachées à l'emprunt Banque Postale contracté sur l'exercice 2019 pour 150 K€ :

- Nantissement de fonds de commerce – montant de la garantie de 41 023 euros (solde au 30/06/2023)

Garanties attachées à l'emprunt Banque Postale contracté sur l'exercice 2020 pour 1 100 K€ :

- Garantie de l'Etat et autres souverains – montant de la garantie 90% du solde d'emprunt au 30/06/2023, soit 725 693 euros.

Garantie attachée à l'emprunt Banque Postale contracté sur l'exercice 2020 pour 1 000 K€ :

- Garantie de l'Etat et autres souverains – montant de la garantie 90% du solde d'emprunt au 30/06/2023, soit 715 397 euros.

Garanties attachées à l'emprunt BNP contracté sur l'exercice 2020 pour 1 100 K€ :

- Garantie de l'Etat et autres souverains – montant de la garantie 90% du solde d'emprunt au 30/06/2023, soit 719 159 euros.

Engagements reçus

Néant

7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant HT des honoraires de commissariat aux comptes s'élève à 25 K€.

Il n'y a pas eu de prestations autre que les services de commissariat aux comptes réalisée par le Commissaire aux Comptes ou son réseau.

C. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2023

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels de la société AUGROS COSMETIC PACKAGING, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, la conformité des comptes semestriels.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris, le 18 octobre 2023

BDO PARIS
Représenté par Arnaud TONNET
Commissaire aux comptes

